



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

# UN NOUVEAU RAPPORT FAIT ÉTAT DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET DU DROIT À MANIFESTER LORS DES MANIFESTATIONS CONTRE L'EXPLOITATION MINIÈRE AU PANAMA

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023

MAI 2024

ÉQUIPE DE RECHERCHE : Rekha Chandiramani y Ana Teresa Benjamín M.

Le gouvernement panaméen n'a pas protégé la population contre les brutalités policières et la criminalisation des manifestants, en particulier des écologistes, des syndicalistes et des étudiants des universités publiques. Quatre personnes ont été tuées dans un contexte où le gouvernement, la société minière canadienne (First Quantum), la police, les médias traditionnels et les groupes d'affaires ont attisé la haine entre les partisans pro-mines et les manifestants.

RAPPORT ÉLABORÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



Les manifestants et les non-manifestants au Panama ont été soumis à une approche systématique de violation des droits humains depuis octobre 2023, lorsque nombre d'entre eux sont descendus dans la rue pour rejeter un nouveau contrat minier signé entre leur gouvernement et une filiale de la société canadienne First Quantum Minerals.

Ce contrat aurait légalisé l'extraction de cuivre, d'or et d'argent sur 13 000 hectares situés au cœur du corridor biologique méso-américain, dans le nord du pays. L'entreprise disposait d'un contrat qui a été déclaré inconstitutionnel par la Cour suprême du Panama en 2017. Le gouvernement du président de l'époque, Juan Carlos Varela, a promis à l'entreprise qu'un nouveau contrat serait signé et l'a autorisée à démarrer ses activités sans aucune procédure judiciaire.

L'entreprise a commencé à exporter du concentré de cuivre, qui comprenait de l'or, de l'argent et d'autres minéraux, en juin 2019. Le nouveau gouvernement de Laurentino Cortizo, qui a pris ses fonctions un mois plus tard - le 1er juillet - a promis à l'entreprise de renégocier un nouveau contrat, tout en lui permettant de poursuivre ses activités habituelles avec un taux d'imposition minimale.

Les négociations ont été menées avec peu de transparence; le public n'a pu lire le projet de contrat que pendant quelques jours avant que le pouvoir exécutif ne le soumette à l'Assemblée générale pour approbation. Le premier projet a été renvoyé en août 2023 en raison de l'étendue des concessions, qui permettaient même à l'entreprise d'acheter des terres, de demander l'expropriation, de conserver des affluents dans le cours supérieur des rivières, de construire des infrastructures telles que des ports, des maisons, des barrages, des conduites d'approvisionnement en eau et de facturer leur utilisation.

Le deuxième projet n'a pas fait l'objet d'un examen public approfondi. Il est parvenu à l'Assemblée au cours de la troisième semaine d'octobre 2023. Il a passé les trois débats, a été approuvé par 44 députés, a été signé par le président Cortizo et publié au Journal officiel, le tout en seulement trois jours.

L'approbation rapide du contrat a été largement remise en question dans la mesure où l'État panaméen défendrait les intérêts d'une entreprise transnationale au détriment de ceux de sa propre population.

De plus, la rapidité de l'approbation du contrat a été largement attribuée aux intérêts économiques passés et présents qui, selon les médias, lient des membres du gouvernement actuel à l'entreprise.

Les manifestations contre l'exploitation minière se sont intensifiées dans la nuit du vendredi 20 octobre 2023, vers 19 heures (heure locale), lorsque la loi sur les contrats a été officialisée. Des centaines de Panaméens ont manifesté devant l'Assemblée, recevant des cartouches de gaz et des aérosols au poivre de la part de la police.

Il y a également eu plus de 1 500 arrestations arbitraires d'étudiants, d'écologistes, gens de peuples autochtones, de syndicalistes et même de personnes qui ne participaient pas aux manifestations.

Des centaines de personnes ont été blessées, notamment par des grenades lacrymogènes périmées, des boules de poivre, des coups, des blessures générales et des coups de feu. Au moins cinq personnes ont perdu tout ou une partie de leur vision à cause de l'action directe de la police, dont Aubrey Baxter, photjournaliste et militant, qui a reçu, de la police à bout portant, une balle de caoutchouc dans l'œil alors qu'il documentait la répression devant l'Assemblée la semaine où le contrat a été imposé.

Quatre personnes ont été tuées au cours des manifestations, dont deux qui ont été écrasées par des voitures pendant qu'elles manifestaient, l'une à Colón et l'autre à Chiriquí, et deux autres ont été tuées intentionnellement en plein jour par un avocat étranger ayant un casier judiciaire. Les familles des victimes manifestaient pacifiquement dans les rues de Chame, à l'ouest de la capitale, contre le contrat minier. L'homme est sorti de sa voiture et a demandé qui était responsable de la manifestation, avant d'abattre de sang-froid les deux hommes, l'un enseignant et l'autre partenaire d'un enseignant.

Ce rapport contient des témoignages qui font l'état d'un usage excessif de la force par les unités de police, en particulier envers des étudiants des universités publiques, des populations indigènes et des syndicalistes. Ces groupes ont été fortement stigmatisés par les représentants du gouvernement, les médias traditionnels et les groupes d'affaires, la plupart d'entre eux ayant des intérêts importants en tant que fournisseurs locaux de la société minière.

Selon plusieurs témoins et victimes interrogés, les groupes indigènes ont été particulièrement ciblés par de la haine raciale et des attaques physiques en guise de réprimandes brutales. Les manifestants et les non-manifestants ont également été criminalisés et ils attendent toujours un jugement de la cour. À Chiriquí, dans l'ouest du pays, 21 personnes ont été poursuivies en justice pour 50 millions de dollars par la Chambre de tourisme de Chiriquí et accusées d'être des "terroristes" et des "kidnappeurs", dont beaucoup étaient des écologistes et des militants de longue date. Le porte-parole qui a donné les noms des 21 personnes aux médias a été travaillé pour la compagnie minière quelques mois plus tard, ce qui laisse planer des doutes sur les véritables intentions de l'action en justice.

À Colón, la province où se trouve encore la mine, trois autres personnes ont été incriminées. L'une d'entre elles faisait partie d'un groupe de pêcheurs qui ont manifesté devant le port minier, bloquant l'accès au navire qui transportait les minéraux alors que le contrat était encore en attente d'une décision de justice. Les deux autres ont été détenus arbitrairement, car, selon leur avocat, ils ne manifestaient pas au moment de leur arrestation.

Il y a encore des manifestants dont les procès sont en cours et qui doivent attendre au moins six mois pour que les enquêtes soient menées à bien. La plupart d'entre eux accusent les procureurs de partialité à l'égard de la société minière ou du gouvernement, qui s'est davantage comporté comme une entité de relations publiques pour la société tout au long de la procédure que comme du représentant du peuple panaméen.

D'autres représailles ont été exercées contre les syndicats qui ont manifesté contre le contrat. Par exemple, la banque d'État Caja de Ahorros a fermé les comptes bancaires du syndicat des travailleurs de la construction Suntracs sans qu'aucune enquête, alerte ou plainte n'ait été déposée. Les dirigeants du syndicat Suntracs ont également été incriminés et placés en détention, alors que les manifestations se poursuivaient.

Le gouvernement panaméen a également retenu les salaires des enseignants du secteur public afin de briser leur grève, déclarée pour s'opposer au contrat minier.

Au moins deux membres des médias traditionnels ont également été licenciés pour s'être ouvertement opposés au contrat, comme l'ont fait entendre leurs déclarations après leur licenciement.

Les peuples autochtones ont été particulièrement visés par les discours de haine, la criminalisation et la violence au cours des manifestations, notamment sur les terres agricoles

de Chiriquí et de Bocas del Toro, où ils constituent la principale main-d'œuvre de l'industrie agricole de la région. Leurs revendications contre les mauvaises conditions de travail et les normes en place ont été accueillies avec violence par certains des propriétaires terriens et agricoles pour lesquels ils travaillent. Cela est apparu clairement le 2 novembre, lorsque certains agriculteurs et le maire de Tierras Altas ont tendu une embuscade violente aux sites de manifestation, blessant des enfants qui s'y trouvaient également.

Les informations recueillies montrent également une tentative coordonnée de l'entreprise et de certains acteurs publics et privés afin de créer un environnement hostile aux manifestants et aux opposants de l'exploitation minière. En utilisant des discours de haine alimentés par de fausses étiquettes telles que "terroristes", "kidnappeurs", "communistes" et autres. En outre, la diffamation dans les médias et/ou les réseaux sociaux et la généralisation du récit d'une "foule violente" qui a pillé et semé le chaos dans les rues, sans aborder de manière adéquate les infiltrés qui portaient des armes lors de la manifestation à quelques pas des officiers de police.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des cas documentés dans le cadre de ce rapport. Il y a plusieurs autres victimes à travers le pays qui continuent à souffrir des conséquences de l'opposition à une grande compagnie minière canadienne. Dans l'ensemble, la peur a été infligée par le système (gouvernement, police, entreprises, médias et partisans pro-mines) sous la forme de violences, de poursuites judiciaires, de licenciements, de discours de haine, de criminalisation et même d'absence de protection de la population contre les meurtres commis par des tiers.

Traduit par Samuel Cormier